

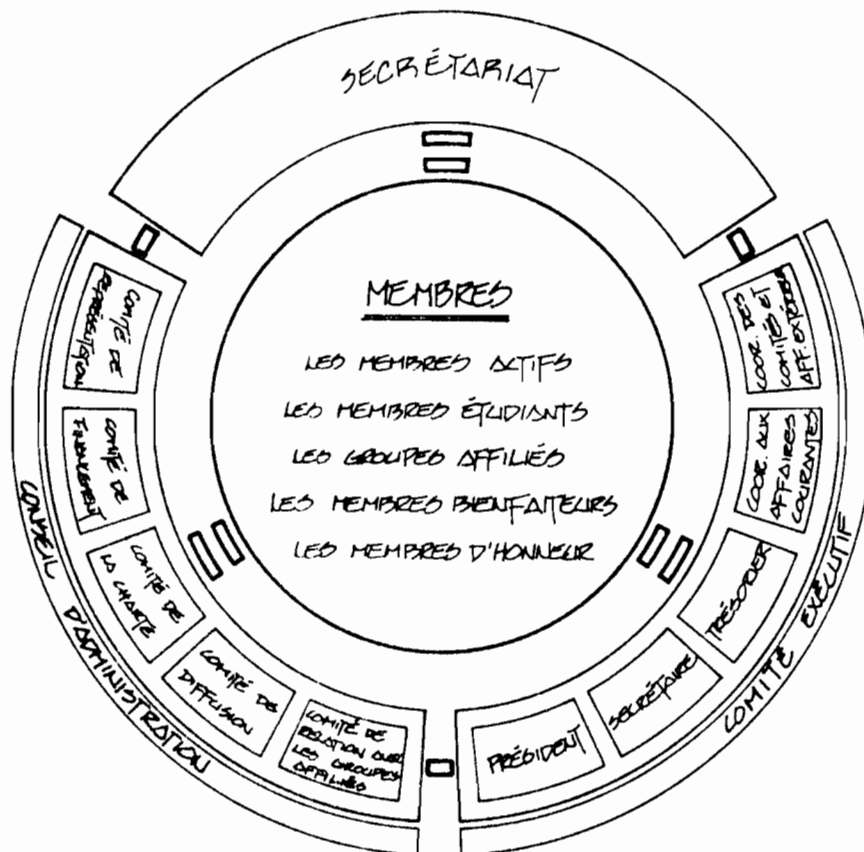
conseil des monuments et sites du québec

comité francophone de l'icomos - Canada

nouvelles _____ 18

La reorganisation

juin 1981



CONSEIL DES MONUMENTS
ET SITES DU QUÉBEC , 1981

conseil des monuments et sites du québec

CASE POSTALE 465, SILLERY, QUE G1T 2R8

COMITÉ FRANCOPHONE DE L'ICOMOS - CANADA

Le Conseil d'administration du C.M.S.Q.

L'Exécutif

Jean-Paul Desjardins, président
François Varin, secrétaire
Serge Viau, trésorier
François Choquette, coordonnateur aux affaires courantes
André Robitaille, coordonnateur aux affaires extérieures et aux Comités

Les Comités

Hélène Deslauriers, Comité des représentations
Michael Fish, Comité de la Charte
Gaston Cadrin, Comité des groupes affiliés, région de Québec
Jean-Louis Caron, Comité des groupes affiliés, région de Trois-Rivières
Gisèle Hamelin Beaudoin, Comité des groupes affiliés, région de Montréal
Roger Chouinard, Comité de diffusion, Bulletin
Madeleine Demers, Comité de diffusion, réévaluation
Pierre Mayrand, Comité de diffusion, colloques
Marc Bouchard, Comité de diffusion, informations
Madeleine Rolland, Comité de financement

Le Comité exécutif du Comité francophone de l'ICOMOS Canada

Paul E. Arès	Michael Fish	Serge Viau
Gisèle Beaudoin	Pierre Mayrand	Maurice Léger
Roger Chouinard	André Robitaille	Maurice Soucy

Le secrétariat du C.M.S.Q. et du C.F.I.C.

Serge Laplante, chargé du secrétariat: (418) 658-8689

Le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin seulement.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN: 0226-1278

conseil des monuments et sites
du québec

CAVE FORTALE SILLERY (QUEBEC)

COMITÉ FRANCOPHONE DE L'ICOMOS -- CANADA

Sillery, le 25 juin 1981

Une nouvelle année commence...

Lors de la VI^e Assemblée générale annuelle du Conseil des Monuments et Sites du Québec, les membres ont élu un nouveau Conseil d'administration. Dès cet instant, celui-ci s'est mis à l'oeuvre pour préparer le programme de l'année 1981-1982 et planifier les activités prévues.

Plus que jamais, le Conseil des Monuments et Sites du Québec tient aux buts fondamentaux qu'il s'est fixés lors de sa fondation, il y a cinq ans: la promotion, la défense et la conservation du patrimoine historique et naturel du Québec.

L'une des premières tâches de l'équipe du Conseil d'administration a été d'établir des objectifs bien précis à atteindre au cours de la présente année, et de définir un programme mettant l'accent sur la diffusion des informations et la participation des membres.

Plus que jamais le Conseil des Monuments et Sites du Québec désire améliorer les services aux membres, renouer les liens avec les groupes affiliés et accentuer sa présence sur la scène québécoise.

Si nous collaborons tous à cette entreprise, nous pouvons être assurés que notre patrimoine s'en portera beaucoup mieux.

Soyez assurés de notre plus sincère dévouement.

Jean-Paul Desjardins
Président

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUEBEC

- ... au service des membres
- ... un reflet du milieu
- ... une équipe dynamique, pleine d'idées et de projets
- ... un programme et des objectifs spécifiques pour l'année 1981-82
- ... une organisation souple mais structurée.

Lors d'une réunion tenue les 1er et 2 mai 1981 à Trois-Rivières, les membres du Conseil d'administration élus à l'occasion de la VIe assemblée générale annuelle du C.M.S.Q. ont élaboré un programme d'action pour l'année 1981-82. Ce programme a mis en lumière les objectifs à atteindre, les moyens et les outils nécessaires pour les réaliser:

Objectif I

"Que le Conseil des Monuments et Sites du Québec soit plus présent et mieux représenté au niveau du ministère des Affaires culturelles et des autres ministères ou paliers de gouvernement".

. Moyens

- Rencontre avec le nouveau ministère des Affaires culturelles.
- Mémoire sur l'action du M.A.C. et description de l'état de la question.
- Demander au M.A.C. de formuler sa politique de conservation et de mise en valeur du patrimoine.
- Suivre les dossiers déposés au M.A.C. ou auprès des autres organismes gouvernementaux.

. Outil

- Le Comité de représentation auprès du M.A.C. et des autres paliers gouvernementaux.

Objectif II

"Que le Conseil des Monuments et Sites du Québec se dote d'une philosophie d'intervention sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine".

. Moyens

- Elaboration, rédaction et diffusion d'une charte québécoise d'intervention.

. Outil

- Le Comité de la charte.

Objectif III

"Que le Conseil des Monuments et Sites du Québec étudie et recherche les solutions d'un financement permanent".

. Moyens

- Création d'une fondation.
- Augmentation du "membership".
- Diversification et augmentation du nombre des subventions et des sources de financement.

. Outil

- Le Comité de financement.

Objectif IV

"Que le Conseil des Monuments et Sites du Québec sensibilise davantage le public au patrimoine".

. Moyens

- Publication du Bulletin.
- Maximisation des relations avec les médias d'information.
- Publication des Nouvelles.

- Diffusion publique des prises de position.
- Publication des informations théoriques et pratiques sur la conservation et divers aspects de la mise en valeur du patrimoine.
- Organisation et tenue d'activités de participation.
- Visite des groupes affiliés et établissement des contacts.
- Analyse des relations avec les groupes affiliés.
- Rencontres régionales.

• Outils

- Le Comité de relations avec les groupes affiliés.
- Le Comité de diffusion.

A l'extérieur de ces comités qui ne peuvent fonctionner sans une coordination et une intercommunication, un autre organisme, le "Comité exécutif" se réunit plus fréquemment:

- pour assurer la coordination et la planification du travail des autres comités
- pour soutenir le dynamisme des membres
- pour opérer administrativement l'organisme, son secrétariat et les services qu'il dispense
- pour exécuter des tâches courantes liées au fonctionnement de l'organisme
- pour prendre action auprès des médias d'information ou de divers organismes gouvernementaux au fil de l'actualité et de ses événements.

En somme, le Comité exécutif se veut un "moyen terme" entre les membres et le Conseil d'administration, entre les événements quotidiens et les séances de travail tenues par le Conseil d'administration. Il tient son mandat des décisions prises au Conseil d'administration et les applique en utilisant diverses méthodes de travail ou en développant des outils techniques..

Le Comité exécutif est formé de cinq membres du conseil d'administration:

- . Le président
- . Le secrétaire
- . Le trésorier
- . Le coordonnateur aux affaires courantes
- . Le coordonnateur des comités et aux affaires extérieures.

Les tâches attribuées à chaque poste peuvent se résumer comme suit:

Le président:

- . Représente publiquement et en tout temps le Conseil des Monuments et Sites du Québec.
- . Préside et anime les séances du Comité exécutif et du Conseil d'administration.
- . Etablit l'ordre du jour des séances du Comité exécutif en consultant les autres membres.
- . Rédige la correspondance officielle.
- . Coordonne le travail des membres du Comité exécutif.
- . Organise les comités spéciaux pour l'étude des dossiers en collaboration avec le coordonnateur aux affaires courantes.

Le secrétaire:

- . Est responsable du secrétariat.
- . Supervise le travail du secrétaire exécutif.
- . Elabore et prépare les nouvelles en vue de leur publication.
- . Prépare les procès-verbaux des séances du Conseil d'administration.
- . Etablit les ordres du jour et les convocations du Conseil d'administration en consultant les autres membres.

Le trésorier:

- . Est responsable de la gestion financière et matérielle du C.M.S.Q.
- . Rédige et présente les rapports ponctuels et annuels de comptabilité et de vérification.
- . Sollicite les subventions statutaires.
- . Analyse le coût des activités et fait des recommandations au Comité exécutif et au Conseil d'administration.
- . Prépare le budget annuel et établit la répartition selon les activités.

Le coordonnateur aux affaires courantes:

- . Voit au fonctionnement physique de l'organisme (local, salles de réunions, organisation des rencontres).
- . Revise et met à jour constamment les statuts et règlements du C.M.S.Q. dans le but d'assurer à l'organisme un dynamisme et une continuité.
- . Voit à une meilleure communication entre les membres du Conseil d'administration (établissement d'une chaîne de liaison, circulation des articles de presse, etc.).
- . Assiste le président dans la représentation publique du C.M.S.Q. et la préparation de la correspondance officielle.
- . Prépare et organise la tenue des séances du Conseil d'administration.
- . Organise les comités spéciaux pour l'étude des dossiers en collaboration avec le président.

Le coordonnateur des comités et aux affaires extérieures:

- . Coordonne le travail des différents comités de travail.
- . Fait rapport au Comité exécutif de l'avancement de leurs travaux et les représente.
- . Voit à acheminer et à faire préparer la documentation pertinente à chaque Comité.

- . Etablit et maintient des relations avec des organismes canadiens, pan-canadiens, américains ou internationaux.
- . Etablit des liaisons avec d'autres groupes du Québec.

Le Comité exécutif est soutenu dans son travail par l'existence, depuis près de deux ans, d'un secrétariat semi-permanent.

Il incombe au secrétaire exécutif les tâches suivantes:

- . Prépare la documentation et nourrit les dossiers de chaque Comité.
- . Prépare les comptes-rendus des séances du Comité exécutif.
- . Voit à la publication et à la diffusion des rapports du Conseil d'administration et du Comité exécutif, et de toute information pertinente aux membres.
- . Met en oeuvre certaines décisions prises au sein du Comité exécutif.
- . Maintient le contact avec tous les membres de l'organisme.
- . Voit au fonctionnement général du secrétariat.
- . Accomplit d'autres tâches connexes.

En conclusion...

Toute cette organisation ne peut fonctionner qu'à la condition que tous mettent "la main à la pâte" et que chacun y aille de sa suggestion, de son commentaire, de sa collaboration... Peu importe la forme de la participation; toute action contribuera à atteindre les buts que s'est fixé le Conseil des Monuments et Sites du Québec, il y a plus de cinq ans. De cette façon, l'organisme continuera de croître et d'être présent sur la scène québécoise.

Tirons parti ensemble de chaque effort de conservation et de mise en valeur!

Jean-Paul Desjardins
Président

Le Conseil des Monuments et Sites du Québec prendra position très prochainement sur les dossiers suivants:

- * Le Musée de la Civilisation
- * le Schéma d'aménagement de la Communauté Urbaine de Québec
- * la démolition de la menuiserie du Séminaire de Québec
- * l'aménagement du musée dans le Couvent sur le site du Séminaire

Ces prises de position seront l'objet de communiqués de presse où seront publiés les considérations suivantes:

- * Compte tenu de la menace de démolition de la maison Pagé-Quercy, du peu de souci de mise en valeur des éléments patrimoniaux existants (les voûtes de la maison Imbeault, l'Institut de la Marine, la maison Estèbe, l'ancienne ligne de quais);

compte tenu de l'inexistence d'une étude d'impact qui permettrait au ministère d'évaluer la portée d'une telle implantation sur le tissu urbain environnant (voies d'accès, stationnement, habitation, trame urbaine);

le Conseil des Monuments et Sites du Québec dénoncera le peu de cas que l'on fait de la mise en valeur des éléments patrimoniaux de ce secteur et s'étonnera qu'on veuille y instaurer un musée de la civilisation en y faisant disparaître les traces vivantes d'une partie de son histoire.

- * Le Conseil recommandera que les notions de bâtiment, ensemble et zone soient élargies et qu'elles englobent tout autant les données archéologiques, les données du paysage ou de l'environnement naturel et les données du profil urbain;

le Conseil demandera à la C.U.Q. qu'elle se donne les moyens nécessaires d'intervention, qu'elle se donne le pouvoir de recommandation auprès des municipalités, qu'elle limite les périmètres de protection des éléments, des ensembles et des zones à caractère patrimonial et leur zone d'influence périmétrique, qu'elle élabore des dispositions particulières au niveau de la réglementation de manière à protéger le patrimoine.

- * Le Conseil des Monuments et Sites du Québec sera d'avis que la menuiserie doit être conservée et qu'elle représente un témoignage intéressant d'une époque; que la société ne peut se permettre, dans un climat d'économie d'énergie, de démolir un bâtiment en bon état structural et recyclable; que ce bâtiment a participé à la qualité de l'environnement et qu'il en représente un repère à l'échelle humaine.
- * Quant à l'aménagement du musée dans le Couvent, voisin de la menuiserie, rue de l'Université, le C.M.S.Q. dénoncera le peu de respect du bâtiment original, tout l'intérieur ayant été saccagé. Le Conseil s'étonnera qu'un musée des arts traditionnels fasse peu de cas d'un milieu qui était de prédilection pour témoigner de l'art et de l'homme.

A la suite de la réorganisation du C.M.S.Q. lors du Conseil d'administration tenu à Trois-Rivières les 1^{er} et 2 mai 1981, plusieurs comités, dirigés par des membres du Conseil d'administration, feront régulièrement état dans les nouvelles de leur action, dans le cadre du programme et des objectifs définis.

Ainsi dans les prochaines Nouvelles, vous recevrez le programme d'actions pour l'année en cours, en rapport avec chacun des comités et, subséquemment, un compte rendu de leurs activités.

* * *

avis

Le Comité du Bulletin est à la recherche d'une personne intéressée à assumer la fonction de rédacteur en chef du Bulletin.

Cette personne doit veiller à la rédaction et à la composition des textes du Bulletin, rédiger elle-même certains textes au meilleur de sa connaissance et signer, si cela se présente, des éditoriaux, tout en se souciant particulièrement de maintenir la qualité de la publication.

On recherche également des personnes disposées à participer au Comité de lecture du Comité du Bulletin.

Pour ces deux cas, prière de communiquer par écrit au secrétariat du C.M.S.Q.

L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE MAISONS ANCIENNES DU QUEBEC

Le 16 mars dernier, un regroupement avec une autre association aux objectifs semblables permettait d'augmenter sensiblement la liste des membres et assurait pour le futur un nouveau moyen de diffusion de l'information par le biais du bulletin La Lucarne.

Le nom de Association des Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec (APMAQ) fut retenu. On décida que la cotisation demeurerait de \$10.00 par année par famille et qu'elle serait versée au Secrétariat de l'APMAQ (adresse ci-jointe), que ces cotisations serviraient à consolider les bases de La Lucarne, que des modalités d'utilisation seraient définies plus spécifiquement au fur et à mesure que les besoins s'en feraient sentir.

Les objectifs de l'Association sont:

1. Regrouper les propriétaires de maisons d'intérêt historique et de leur fournir des éléments dynamiques, simples, à l'ordre du jour sur la meilleure façon de conceptualiser, en 1981, la restauration de leur bien.
2. A l'aide d'un Répertoire d'artisans, d'architectes, etc., de fournir aux membres une liste sans cesse renouvelée de personnes-ressources présumées aptes à l'aider consciencieusement comme propriétaire de maison ancienne.
3. De convaincre les organismes publics tels Parcs Canada ou le M.A.C. de l'importance de mettre à la disposition du public leurs propres expériences en matière de restauration de maisons anciennes.
4. Grâce à son outil d'information La Lucarne, d'assurer un lien entre les membres; de leur permettre d'exprimer leurs points de vue et leurs préoccupations.
5. De rejoindre d'autres organismes ayant des préoccupations communes afin de leur proposer de mettre en commun les problèmes concernant la protection de notre patrimoine bâti. Nous pensons entr'autres à la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec, au Conseil des Monuments et Sites du Québec (CMSQ), à l'Association pour la Préservation et ses techniques (APT), à Heritage Canada, à Heritage Montréal, à tout autre groupe ayant des préoccupations analogues de même qu'à des associations d'autres pays.

L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE MAISONS ANCIENNES DU QUEBEC

83, rue Chénier
Saint-Eustache (Québec)
J7R 1W9

MUSEE ET CENTRE REGIONAL D'INTERPRETATION DE LA HAUTE-BEAUCE

Le Musée et Centre Régional d'Interprétation de la Haute-Beauce, situé à Saint-Evariste (Route 108), offrira cette année à son public une importante collection de trousseaux de baptême sur le thème "La femme à travers les trousseaux de baptême", ses nouveaux circuits intégrés dans la salle d'animation touristique, sa salle de l'acériculture pour mettre en évidence cette activité économique et culturelle de la "petite patrie" de la Haute-Beauce.

Le Musée continue à présenter sa collection "Napoléon Bolduc", collection permanente de 1600 objets témoins d'une époque et d'un imaginaire collectif, les créations des fermières, ses salles et ses outils d'interprétation du Plateau de la Haute-Beauce et des paysages (homme, nature, industrie).

Le Musée de la Haute-Beauce, premier écomusée à voir le jour au Québec, se prolonge dans une expérience communautaire exceptionnelle: l'antenne écomuséale de Saint-Hilaire de Dorset qui sera suivie d'autres points d'animation locale (Porte de la Haute-Beauce, circuits et relais intégrés).

Exhibits fixes, exhibits itinérants qui rappellent aux Beaucerons et à l'ensemble des Québécois la richesse de leurs terroirs moins connus, ils lui révèlent encore l'imagination créatrice dont sont capables les populations rurales, expériences qui situent le Québec à l'avant-garde des techniques muséographiques dans le monde.

Saint-Hilaire de Dorset est maintenant animé par un Comité d'action culturelle et touristique qui prévoit la mise en place d'une infrastructure d'accueil touristique qui s'inspire des nouvelles orientations du loisir touristique au Québec. Le projet, dans son ensemble, demeure fidèle à la Déclaration québécoise sur le tourisme culturel dont on peut dire qu'il est une réalisation concrète.

Pierre Mayrand
Directeur culturel

CALENDRIER

Juillet

15-26. **Pays-Bas**, Amsterdam. **5^e stage d'été «Jeunesse et Patrimoine».**

Pour information : Jeunesse et Patrimoine - 9, avenue Franklin - Roosevelt - 75008 Paris.

20-31. **Canada**, Vancouver. **Congrès Mondial de l'IFLA «The frontier landscape».**

Pour information : IFLA - Secrétariat - Wildefüerstrasse 27 - 3200 Hildesheim.

Août

3-9. **Finlande**, Helsinki. **Congrès ICSID-ICOGRADA-IFI.**

Pour information : ICSID - 45, avenue LeGrand - 1053 Bruxelles - Belgique.

22-30 septembre. **France**, St Victor Laroste, Gard. **Deuxième stage européen pour les futurs responsables de chantiers de bénévoles.**

Pour information : Jeunesse et Patrimoine - 9, avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris.

31-13 septembre. **Italie**, Capo di Ponte. **Séminaire international sur l'art rupestre.** Centro Camuno di Studi Preistorici en collaboration avec la Division du Patrimoine Mondial de l'Unesco et le Gouvernement régional de Lombardie.

Pour information : Séminaire international d'art rupestre - Centro Camuno di Studi Preistorici - 25044 Capo di Ponte - Brescia - Italia.

Septembre

14-18. **Turquie**, Istanbul. **1^{er} Congrès international sur l'histoire de la science et la technologie turco-islamique.** Institute of history and science and technology.

Pour information : M. Zeynep Kınık - Bilim ve teknoloji Tarihi Enstitüsü - ITU Taskısı Oda n° 219 - Istanbul.

14-20. **France**, Lyon. **4^e conférence internationale pour l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel.** CILAC, sous le patronnage du Comité international pour l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel.

Pour information : CILAC - 48, rue St Lambert - 75015 Paris.

16-20. **Autriche**, Vienne. **Symposium et exposition «La photogrammétrie au service de l'architecture, les monuments historiques, l'archéologie et l'histoire de l'art».** Académie des Beaux Arts - Institut de photogrammétrie de l'Université technique de Vienne.

Pour information : Institut für Photogrammetrie der Technischen Universität Wien - Gusshausstrasse 27-29 - A - 1040 Wien.

21-25. **Canada**, Ottawa. **Sixième réunion triennale du Comité International pour la Conservation de l'ICOM.**

Pour information : Intertask - 700 71 Bank - Ottawa - Ontario K1P 5N2.

25-1^{er} octobre. **Italie**, Milan, Venise. **Troisième symposium international sur l'art arménien. «Connaissance, conservation et sauvegarde de l'art arménien».** Centro Studi e Documentazione della Cultura Armena de Milan avec la collaboration de l'Académie des Sciences de l'Arménie R.S.S. et l'Académie Arménienne de St Lazare de Venise.

Pour information : Centro Studi e documentazione della Cultura Armena - 6, via Melzi d'Eril - 20154 Milano.

Octobre

14-16. **Suisse**, Enbourg. **4^e Confrontation européenne des villes historiques.**

Pour information : Conseil de l'Europe - 67006 Strasbourg Cédex - France.

* 18-25. **Mexique**, Guadalajara. **Deuxième symposium interaméricain sur la conservation du patrimoine artistique : «La peinture murale en Amérique».** Instituto Nacional de Bellas Artes, ICOMOS Mexico.

Pour information : Arq. Carlos Flores Marini - Avenue Hidalgo N° 1 Mezzanine Mexico I.D.F.

* 19-23. **Mexique**, Mexico. **2^e Forum international sur «Le piéton dans la cité : rues, places, jardins».** Instituto Nacional de Bellas Artes, ICOMOS Mexico.

Pour information : Arq. Carlos Flores Marini - A. Hidalgo N° 1 Mezzanine - Mexico I.D.F.

21-24. **Canada**, Halifax. **Congrès et Assemblée générale annuels de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine.**

Pour information : Assemblée générale annuelle - Fcpp - Case postale 1358 - Succ. 8 - Ottawa K1P 5R4.

26-30. **Australie**, Sydney. **Convention du Patrimoine Mondial. UNESCO.**

Pour information : Division du Patrimoine Culturel, Rue Miollis, 75007 Paris.

27-30. **Italie**, Bologne. **Colloque international sur la conservation de la pierre.** Centro per la conservazione delle sculture all'aperto. ICCROM, ICOMOS.

Pour information : Centro per la conservazione delle sculture all'aperto - Via de Pignattari 1 - 40124 Bologna - Italie.

France, Centre Pompidou, Paris. **Exposition internationale sur «Traditions et modernité de l'architecture en terre».**

Novembre

Italie, Rome. **«Ciments, mortiers et coulis utilisés en conservation».**

Pour information : ICCROM - 13, Via di San Michele - 00153 Rome.

Automne

Roumanie. **Colloque itinérant sur la conservation des ensembles populaires d'architecture vernaculaire dans le cadre des musées ethnographiques de plein air.** 5 jours avec l'appui financier de l'Association internationale des Etudes du Sud-Est européen (A.I.E.S.E.E.).

Pour information : Vasile Dragut - Institut des Beaux-Arts de Bucarest Str. Gral Budisteanu n° 19 - Bucarest VII.

Conférence mondiale sur le développement culturel. Unesco

A l'occasion de cette conférence mondiale l'Unesco doit faire le point sur "l'état de la sauvegarde dans le monde" et l'Icomos a, une fois encore, un rôle très important à jouer dans l'élaboration de ce bilan. Il est indispensable que nos Comités nationaux réfléchissent à ce problème puis nous fasse parvenir les éléments nécessaires à ce bilan. Le Président de l'Icomos, le professeur R. Lemaire tient tout particulièrement à cet effort.

A ce propos il est peut-être utile de rappeler les relations entre l'Unesco et l'Icomos : un des rôles majeurs de l'Icomos est d'être le principal conseiller de l'Unesco en matière de protection des monuments et des sites, ensuite à partir des éléments fournis par l'Icomos, l'Unesco se charge de développer dans ce domaine les politiques mondiales nécessaires. Dans ce cadre, nos membres ont un rôle à jouer, ils ont à apporter, par l'intermédiaire de l'Icomos, les pièces du "puzzle" qui permet à l'Unesco de concevoir une politique globale et avoir une vision mondiale. En ce qui concerne chacun de leur pays, l'Icomos ne peut rien sans eux, ils doivent donner des informations sur leur pays, pointer les problèmes, donner des solutions. C'est à eux, scientifiques, d'imaginer et proposer, en partant de la connaissance pratique de la question, les missions, programmes, contrats qui pourraient être développés dans leur pays, alors, seulement, les administratifs de l'Unesco pourront prendre en charge l'organisation de ces programmes. S'ils ne font pas connaître les besoins et problèmes, l'Unesco, sans information, ne pourra jamais créer de "retour". L'Icomos joue, ici, le rôle de "courroie de transmission" entre vous et l'Unesco.

Nous espérons que notre appel sera entendu et que les informations sur l'état de la sauvegarde dans vos pays respectifs nous parviendront nombreuses. Merci !

CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES

I.C.O.M.O.S.

Formulaire d'adhésion (membre individuel)

Nom: _____

Prénoms: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Dans quelle langue voulez-vous recevoir les publications de l'ICOMOS? Français _____
Anglais _____

Curriculum vitae (utiliser une feuille supplémentaire au besoin)

Poste actuel: _____

Postes antérieurs: _____

Réalisations majeures: _____

Publications: _____

Date: _____ Signature: _____

La cotisation annuelle pour l'ICOMOS seulement est de \$20.

La cotisation annuelle pour l'ICOMOS et le CMSQ est de \$35.

Si votre cotisation au CMSQ est déjà payée, vous devez \$15.

La cotisation annuelle pour l'ICOMOS et le CMSQ (étudiants) \$25.

Si votre cotisation au CMSQ est déjà payée, vous devez (étudiants) \$15.

* * *

CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUEBEC

C.M.S.Q.

FORMULE DE COTISATION

Date d'envoi: _____

Nom: _____

Corporation: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone: (rés.) _____ (bur.) _____

Occupation: _____

Membre actif	(\$20.00)	_____	Renouvellement	_____
Membre bienfaiteur	(\$50.00 & plus)	_____	Nouveau membre	_____
Etudiant	(\$10.00)	_____	Réintégration	_____
Groupe affilié	(\$20.00)	_____	(Présenter une demande écrite)	

Chèque à l'ordre: Conseil des Monuments et Sites du Québec Inc.

Faire parvenir à: Le Secrétaire, C.P. 465, Sillery (Québec), G1T 2R8